

LE REB EN BREF

Qu'est-ce que le REB?

Le Risque Epidémique et Biologique, ou REB, concerne :



L'émergence ou la réémergence d'une maladie infectieuse, notamment si celle-ci a un potentiel épidémique, c'est-à-dire dès l'apparition de cas groupés (cluster) de malades;



Toute menace liée à un agent biologique (bioterrorisme).

Le REB est lié à un agent infectieux, soit déjà connu pour son caractère hautement contagieux et/ou grave (ex. Ebola) soit nouveau (ex. covid 19), soit réémergent, que ce soit de façon naturelle ou malveillante, comme dans un contexte de bioterrorisme (ex. variole, peste pulmonaire...).

Particularités du REB par rapport aux autres risques SSE

En situation sanitaire exceptionnelle (SSE), le REB se caractérise par :

Son évolution dans le temps : le REB se développe de façon exponentielle au fil du temps, parfois pendant des mois ou années (alors qu'une situation classique de catastrophe provoque un afflux massif de victimes en un temps court);

Sa charge sur le système de santé : le REB nécessite de protéger patients et soignants à toutes les étapes de la prise en charge, y compris ceux qui ne sont pas infectés. Les soignants peuvent être touchés ce qui entraîne un affaiblissement du système de soins ;

La nécessité d'une expertise de haut niveau en infectiologie, sur--tout en présence d'un agent infectieux inconnu;

Les enjeux de communication et de recherche : la maladie contagi--euse modifie les interactions. Elle peut être source d'anxiété majeure. Les comportements à adopter évoluent selon les nouvelles connaissances.



Se protéger du REB au niveau collectif

A chaque phase d'une SSE REB correspond une **stratégie définie** par les pouvoirs publics, décrite dans les documents relatifs au **dispositif ORSAN REB**, et qui se décline **dans chaque région** :



Au moment de l'alerte : l'endiguement

(freiner l'introduction, puis la propagation de l'agent infectieux sur le territoire) ;



Si l'épidémie se développe et provoque **une crise** : **l'atténuation**

(atténuer les effets de l'épidémie et de ses rebonds);



À la fin de la crise : la résilience

(organiser le retour à la normale et améliorer le dispositif).

Pour y arriver, il est essentiel d'identifier dès que possible :

- La nature de l'agent infectieux et ses modalités de transmission (donc de protection);
- L'existence de moyens de dépistage/diagnostic ;
- Son niveau de gravité (sévérité, létalité, populations particulièrement vulnérables);
- ✓ L'existence de moyens thérapeutiques et curatifs.

Les établissements de santé de référence (ESR) REB sont au cœur de ce dispositif de par leur **expertise** et leur **capacité à mobiliser et former** les acteurs de chaque région.



Principes de prise en charge des patients REB

Même si chaque agent infectieux comporte des particularités, il existe des **principes génériques** :

Dépister: Au moment du **1er contact du patient** avec le système de soins. Un patient est **« suspect »** quand il a des **symptômes** et une **exposition** (*critères épidémiologiques + délais d'incubation*) compatibles avec la « définition de cas » de la maladie concernée.

Protéger: Les précautions standard d'hygiène doivent être appliquées en permanence en milieu de soins, de manière préventive. Dès l'identification d'un patient suspect, des précautions complémentaires doivent être mises en œuvre avec un isolement et des mesures adaptées à l'agent infectieux suspecté.

Prendre en charge : Un interrogatoire avec examen clinique permettra de repérer d'éventuels signes de gravités. Le **traitement** est au minimum symptomatique (avec réanimation si nécessaire) et, si possible, spécifique si les traitements existent.

Alerter: L'infectiologue référent REB et le Centre 15 sont alertés dès la suspicion, puis les autres professionnels concernés (équipe d'hygiène, microbiologiste, directeur), ainsi que l'ARS et la cellule régionale de Santé publique France.

Orienter: Après l'évaluation, le patient suspect est « classé » :

- soit « exclu » (non infecté par l'agent suspecté)
- soit « cas possible »
- soit **« restant suspect »**.

Seul un diagnostic biologique permettra de dire si le patient est un « cas confirmé ». Selon la situation, il peut être orienté vers un établissement adapté à sa prise en charge, par exemple, un ESR REB. Si un transport est nécessaire, il doit être fait par des équipes formées et entraînées au REB.

A l'issue de chaque prise en charge de patient REB, **un RETEX (retour d'expérience)** devra être organisé, afin d'améliorer ultérieurement les dispositifs de prise en charge.



La formation REB

La formation est un moyen efficace de **prévenir le REB** et d'**améliorer la prise en charge** des patients, en protégeant la collectivité.

Elle s'appuie sur :

En routine, une sensibilisation permanente des professionnels, dont les non soignants, aux **précautions standard d'hygiène** :

- port du masque chirurgical,
- hygiène des mains,
- solution hydroalcoolique;



En formation continue:

- pédagogie du REB au quotidien,
- pour les référents, formateurs ou superviseurs REB, des connaissances spécialisées dans chaque discipline (infectiologie, réanimation, pédiatrie, microbiologie, hygiène, etc.), associées à des exercices/ entraînements de terrain (dans les services de soins);

Dans le cadre de la formation aux soins d'urgence : la délivrance d'attestations AFGSU spécialisées REB (connaissances spécialisées REB en SSE)

- soit de niveau ESR
- soit de niveau ES.

Enfin, les formations nationales REB permettent de véhiculer des messages cohérents et de **mettre à jour les connaissances** des référents SSE et REB.





Notre page Linkedin: www.linkedin.com/company/mission-coreb-nationale

La mission COREB nationale anime le réseau des ESR pour la prise en charge des patients REB :

En proposant des outils pour concevoir des **formations** REB ;

En partageant l'expertise REB en produisant des procédures et des référentiels ;

© En accompagnant les professionnels lors de situations d'alerte/SSE REB par le **partage d'expérience**.